FOOTBALL

REVENANT SUR SA DÉCISION ANTÉRIEURE, LA F. F. F. A. ADMET LE CLUB FRANÇAIS DE PARIS EN 2e DIVISION PROFESSIONNELLE

MAIS LES BORDELAIS MOINS HEUREUX DISPARAISSENT

Nous avons en temps utile signalé l'imbroglio dans lequel la Fédération Française de Football se débat quant au classement des clubs admis à disputer les championnats professionnels en 1934-1935. Des listes ont été publiées... et modifiées comme nous l'avions laissé entendre.

Au cours de la dernière réunion, deux nouveaux changements sont intervenus. Le Club Français, précédemment éliminé, jouera l'épreuve officielle de seconde division. Par contre, les deux clubs de Bordeaux : le Deportivo Espanol et la Bastidienne, accusés à la fusion par ordre fédéral, n'ont pu s'entendre et sont relégués... pour le moment.

Dans la situation actuelle, il est bon de n'accorder à toutes ces décisions qu'un intérêt provisoire, car d'autres modifications sont susceptibles de se produire encore sous la pression des événements.

LA COUPE DES FLANDRES

Jouer !!!... le plus souvent et le plus longtemps possible... voilà le désir des jeunes.

A ce souhait s'ajoute la nécessité de conserver le contact le plus étroit entre dirigeants et joueurs pour leur permettre de mieux se connaître et de diminuer le temps de l'inaction.

C'est en effet au cours de la période creuse que les jeunes gens se laissent glisser vers des milieux nouveaux.

Toutes ces considérations obligent les dirigeants de nos clubs à subir des saisons de plus en plus longues; l'une se termine à peine que l'autre commence et avec elle les difficultés de toutes natures dont l'élaboration d'un calendrier n'est pas la moindre.

Encore faut-il que ce calendrier comprte de nombreuses rencontres officielles qui seules sont prises en considération par les joueurs, et c'est pourquoi des compétitions différentes par leurs modalités sont indispensables.

Autrefois, quand la saison était d'une durée de 6 à 7 mois maxima, le Championnat suffisait; il n'en est plus de même aujourd'hui. Aussi, à côté de cette épreuve de régularité que l'on ne peut allonger indéfiniment sans qu'il en résulte de la lassitude, de nouvelles épreuves ont été mises sur pied.

Les dirigeants de clubs évertis les connaissent; pour les grands il y a la Coupe de France, pour les autres des épreuves plus modestes.

Grâce à la libéralité de M. Jooris, les clubs du District Terrien de la L.N.F.A. possèdent une épreuve type: « la Coupe des Flandres », qui chaque année progresse. Ouverte à tous les clubs, grands et petits, possesseurs ou non de confortables installations, elle a pour but de procurer aux engagés des matches attrayants et peu coûteux, de resserrer les liens d'amitié qui unissent la grande famille des clubs du District Terrien, et de créer parmi eux une saine émulation.

L'enjeu de cette épreuve est un superbe objet d'art sur le socle duquel figurent les noms de l'Olympique Lillois, de l'U. S. Tourquennoise et de l'A. S. Sainte-Barbe d'Olignies. A ces glorieux noms s'ajouteront par la suite tous ceux que le District compte de meilleurs, car les clubs qui s'engagent dans l'épreuve défendent âprement leur chance.

Cette année, les dirigeants de clubs répondront en masse à l'appel de la Commission du District, et le record d'engagements doit être battu. Mais que l'on se presse, la clôture des engagements sera irrémédiable le 31 juillet à minuit.

Pour s'engager, adresser dès maintenant les droits d'engagement, c'est-à-dire 20 fr., à M. Cherlee Gozet, 177 ter, rue des Stations, à Lille.

CYCLO-TOURISME

LA JOURNÉE DU 8 JUILLET AU TOURING CLUB DE FRANCE

La Section de Lille du T. C. F. organise le dimanche 8 Juillet l'excursion suivante : Forêt du Nouvion : départ de Lille, 6, place Simon-Vollant, à 5 h. 30. Capitaines de route : MM. Marcel Corot, Vertongen, Froideval. La date de distribution des diplômes du Brevet du 24 Juin sera indiquée dans les journaux (aussitôt après homologation des résultats) par M. Albert Six, délégué, 108, rue de la Gare, à Roubaix.

JEU DE PAUME

LES CALENDRIERS DES 7 ET 8 JUILLET

Voici l'ordre des rencontres prévues pour les 7 et juillet :

7 juillet, à Blanc-Misseron : Grande lutte entre la sélection française et l'équipe de Mons.

8 juillet, Coupe de France seniors : Demi-finales à Maubeuge et à Pont-sur-Sambre ; Coupe de France Juniors : Demi-finales à Maubeuge et à Valenciennes

Honneur. — A Marchiennes : Soignies, Braine-le-Comte. — A Quiévrain : Quiévrain, Aniche.

Division I. — A Soire : Soire, X... — A Lille : Braffe, Saint-Amand. — A Onnaing : Onnaing, Fresnes.

Division II. — A Anzin : Anzin, Vred. — A Wendignies : Wendignies-Hasnon — A Wargnies : Wargnies, Hautmont. — A Escautpont : Escautpont, B. O. et Escautpont-Pelote.

Division III. — .. Denain : Denain, Hasnon. — A Quarouble : Quarouble, Vieux-Condé. — A Houdain : Houdain, Wargnies. — A Orchies : Orchies, Rieulay. — A Sebourg : Sebourg, Petite-Forêt. — A Marly : Marly-Cheminots.

Division IV. — A Houdain : Houdain, Wargnies

Minimes. — A Anzin : Anzin, Valenciennes

TOUTE RIDE DISPARUE! *En 6 Semaines*

Une femme de 61 ans fut soumise à un traitement quotidien de cinq minutes, par un célèbre docteur, dans un hôpital de Vienne. En six semaines, toutes ses rides avaient complètement disparu. Elle avait recouvré un teint frais de jeune fille. L'expérience fut renouvelée, dit un Journal Médical de Vienne, sur d'autres femmes de 60 à 70 ans, avec les mêmes et remarquables résultats.

L'histoire de ce miracle est maintenant publiée dans le monde entier. Toute femme peut en faire personnellement autant. Le Professeur Dr. Stejskal de l'Université de Vienne a découvert que les rides sont causées par la déperdition de certains éléments vitaux de la peau. Après des années de recherches, il réussit à obtenir ces précieux éléments de la peau de jeunes animaux soigneusement sélectionnés. Il appela ce produit : "Biocel". Les droits exclusifs concernant cette surprenante découverte furent acquis, à grand frais, par Tokalon. Le "Biocel" est maintenant combiné avec d'autres éléments revitalisants et nutritifs, dans la Crème Tokalon "Biocel", Aliment pour la Peau, (Couleur Rose). Il rajeunit l'épiderme, supprime les rides et tonifie les muscles affaissés du visage. Les femmes de 50 et 60 ans peuvent obtenir une beauté juvénile qu'envieront maintes jeunes filles. D'heureux résultats sont garantis, sinon, l'argent est remboursé.

TENNIS

VICTOIRES DE CRAWFORD ET DE PERRY EN SIMPLES AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Les demi-finales des simples messieurs ont qualifié, hier, l'Australien Crawford et l'Anglais Perry. Voici d'ailleurs les résultats techniques enregistrés au cours de la journée.

Simples messieurs (demi-finales). — Crawford (Australie) bat Shields (Etats-Unis), 2-6, 4-6 ; Perry (Angleterre) bat Wood (Etats-Unis), 6-3, 3-6, 3-6, 7-5, 6-1, 6-3.

Doubles mixtes (troisième tour). — Aoki (Japon)-Miss R. Hardwick (Gde-Bretagne) battent J. Knottenbelt (Hollande)- Mrs H. Towneend par walk-over; F. Wilde-Mrs M. King (Gde-Bretagne) battent D. Jones (U.S.A.)-Mrs Dyson (Gde-Bretagne), 6-0, 6-1 ; G. Lott-Miss Palfrey (U.S.A.) battent J. Yamagishi (Japon)-Miss E. Harwey (Gde-Bretagne), 6-4, 8-6 ; C. Tuckey-Miss C. Scriven (Gde-Bretagne) battent G. von Metaxa-G. Szapary (Autriche), 6-3, 6-4 ; C. Kingsley-Mrs L. Godfree (Gde-Bretagne) battent D Rutnan-Miss J. Mobray Green (Gde-Bretagne), par 6-4, 3-6 et 7-5 ; M. Miki (Japon)-Miss D. Round (Gde-Bretagne) battent P. Grandguillot (Egypte)-Mrs Andrus (Etats-Unis), par 6-3, 6-4 ; Colline et Lady Rowallan (Gde-Bretagne) battent G. von Cramm (Allemagne) et Mrs Sperling (Danemark), par 9-7, 9,7.

Quatrième tour. — J. Brugnon-Mrs P. Howart (France) battent A. Martin Legeay-Mme Henrotin (France), par walk-over ; J. Cliffe-Miss J. Ingram (Gde-Bretagne) battent J. Lesueur-Mme Mathieu (France), par walk-over ; Lée-Miss James (Angleterre) battent Collins (Etats-Unis)-Miss Rowallan (Angleterre), par 6-2, 6-4.

Cinquième tour. — C. Kingsley-Mrs L. Godfree (Gde-Bretagne) battent R. Menzel (Tchécoslovaquie)-Misse M. Thomas (Gde-Bretagne), par 7-5, 6-4.

MARCHE

UNE BELLE ÉPREUVE POUR LA FÊTE ANNUELLE DES CHEMINOTS A AVION

A l'occasion de la fête annuelle des cités des Cheminots d'Avion, qui aura lieu dimanche 8 juillet, le C. A. des cités de Lens organise une épreuve ouverte aux marcheurs de toutes catégories, licenciés ou non, et sans distinction de fédération, sauf professionnels. Cette épreuve se disputera sur un parcours de 18 km., consistant en un circuit d'environ 3 kilomètres, à courir six fois. Le départ sera donné à 14 h. 30, face à l'école des filles, et l'arrivée sera jugée en face de la coopérative des cheminots. Les vestiaires se trouveront aux bains-douches de la cité, où la distribution des dossards se fera à partir de 13 3h. 30. L'épreuve sera dotée de 500 fr. de prix.

HIPPISME

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

LA RÉUNION DU DIMANCHE 8 JUILLET

CHEVAUX ENGAGÉS

1re Course — PRIX ZADREUS
plat, 2.100 mètres, 7.000 francs

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	
A. Bultinck	Walked Over	61 ½
P. Motte	Bellina	»
P. Raviart	Belle Aurore	»
Mme M. Cohen	Arnale	59 ½
A. Bultinck	Ilus	59 k.
P. Motte	La Réserve	56 ½
L. Dewailly	Le Marboré III	56 k.
P. Raviart	Goria Mundi	54 ½
Math. Pantall	Jaffa	52 ½
— de —	Yesca	»

10 produits restent engagés.

2e Course — PRIX D'ARMENTIERES
international, attelé, 3.400 m., 10.000 fr.

J. T'Jolle	Wild Wind	3400
G. Vandermolen	Silhouette Girl	»
Ch. Martens	Trustworthy	»
Mme Vandeghinste	Conscrit II	3450
P. Vanhecke	Hélio Tosca	»
E. Ingelbrecht	Halfporta D	3475
Ed. Goris	Hastings	»
G. Robbe	Senator Baker	»

8 produits restent engagés.

3e Course — PRIX FELTON
plat, H.S., chev. 2 ans, 1.000 m., 10.000 fr.

E. Bethouart	Etaples	56 k.
H.-M. Franchomme	Bravo	»
L. Lanzenberg	Jack Tar	»
Mme L. Martinet	Nouste Henrio	»
P. Motte	Carignan	»
Math. Pantall	Fée Rageuse	»
— de —	Valissima	»
— de —	Siariet	»
P. Raviart	Dyana	»
H. Taylor	Deb	»
R. Wattinne	Maunganui	»

11 produits restent engagés.

4e Course — PRIX DU FOREZ
trot attelé, 2.500 m., 8.000 francs

P. Vanhecke	Joséphine B	2450
Mme Oiry-Rœderer	Jonquille	2475
E. Steyaert	Harley B	2500
J. Messéan	Ganibetta III	»
— de —	Hélène de Troie	»
Mme J. Messéan	Impétueux IV	»
Crombet père	Il est Picard	»
J. Vroone	Grace Taylor	»
M. Clincke	Iris de Bony	2525
J. Demulder	Hugnette	»
Mme Oiry-Rœderer	Javelot II	»
P. Vanhecke	Isola Belwin	»
O. Vanhouttaghem	Gua Diana	»
R. Roger	Inès de Castro II	2550
— de —	Impérieuse B	»
O. Godderie	Grand Duc	»
Mme M. Larivière	Hérelle	»

17 produits restent engagés.

5e Course — Prix CAPITAINE BEAUSIL
et., cr.-c., mil. 2e sér., 4.500 m., 2.500 fr.

Lieut. Bonhet	Colinette VI	74 k.
Lieut. de Dampierre	Caprice X	»
Cap. Le Ker	Cora	»
S.-Lieut. Repellin	Le Gascon II	»
Cap. Vignes	Daim	»
Lt de la Chauvelais	Ramier II	72 k.
Lieut. Ducruix	Ventucluse	»
Lieut. Fagalde	Bluette V	»

8 produits restent engagés.

6e Course — PRIX DES PYRÉNÉES
trot attelé, 2.500 m., 5.000 francs

K. Steyaert	Harley B	2500
M. Clincks	Génie de Lion	»
E. Messéan	Farewell	»
P. Beulque	Flirt	»
R. Roger	Impérieuse B	»
Mme M. Larivière	Hérelle	»
E. Martinache	Ergote	»
C. Vanhouttaghem	Gua Diana	»
Mlle L. Besin	Empereur B	2525
Mme Oiry-Rœderer	Inkermann	»
J. Vandeputte	Furgèle	»
M. Moerman	Francheville II	»
L. Duriez	Hermine VI	»
P. Vanhecke	Hélène Belwin	»

14 produits restent engagés.

⁂

Nous rappelons que les listes d'engagements pour les réunions du **Touquet-Paris-Plage, St-Pol-sur-Ternoise** et **La Capelle**, qui se dérouleront également le dimanche 8 juillet, ont été publiées dans notre édition de dimanche dernier, 1er juillet.

COURSES DE WALLERS

Voici les résultats des courses qui se sont déroulées dimanche dernier devant un nombreux public :

PREMIÈRE COURSE. — **Prix du Gouvernement**, trot monté (6 partants). — 1. Guillver (Talpe) ; 2. Guenilliou (Vanderdrift).
Mutuel. — Pesage : Gagn., 36,00 ; pl., 11,00; 8,00. — Pelouse : G., 29,50 ; pl., 19,50 ; 10,00.

DEUXIÈME COURSE. — **Steeple-Chase Militaire**, 2e série (3 partants). — 1. Rose de France (lieut. Pontbriand). — Non placés : Trinquetière (médecin cap. Tisné) ; Parme (lieut. de Verthamon).
Mutuel. — Pesage, 9,50. — Pelouse, 13,50.

TROISIÈME COURSE. — **Prix de la Ville de Wallers**, trot monté ou attelé (11 part.). — 1. C'est Lui (G. Renz) ; 2. Fétiche VIII (O. Desmet) ; 3. Fil d'Or (O. Talpe).
Mutuel. — Pesage : Gagn., 72,00; pl., 13,00; 8,50 ; 28,50. — Pelouse : Gagn., 60,00 ; placés, 19,00 ; 12,00 ; 23,00.

QUATRIÈME COURSE. — **Steeple-Chase**, Sous-officiers, 3e série (4 partants). — 1. Toutounette (mar. des logis-chef Bouscart) ; 2 Coal Duc (mar. des logis Charrier). — Comargue (mar. des logis Fion), non placés.
Mutuel. — Pesage : Gagn., 24,00 ; pl., 11,00; 15,00. — Pelouse : G., 26,50 ; pl., 10,50 ; 12,50.

CINQUIÈME COURSE. — **Prix de la Forêt**, trot monté ou attelé (10 partants). — 1. Eveillée VI (Guyotot) ; 2. Fadette (Desmet) ; Flirt (Vandeghinste).
Mutuel. — Pesage : Gagn., 83,00 ; pl., 20,00; 10,00 ; 14,00. — Pelouse : Gagn., 60,50 ; placés, 17,50 ; 14,50 ; 23,00.

SIXIÈME COURSE. — **Prix des Chênes**, international, amateurs (5 partants). — 1. Eole XI (Morelle) ; 2. Galaor II (Fauché).
Mutuel. — Pesage : Gagn., 14,00 ; pl., 8,00 ; 9,00. — Pelouse : G., 15,00 ; pl., 8,50 ; 11,50.

Nous rappelons que la prochaine réunion aura lieu le dimanche 22 juillet.

LE GRAND PRIX DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

Nous avons inséré dans notre édition du 1er juillet la liste complète des produits engagés pour la prochaine réunion : celle du dimanche 8 juillet, qui marquera l'ouverture du grand meeting de la saison au Touquet-Paris-Plage.

Signalons, d'autre part, que les engagements du « Grand Prix du Touquet », qui se disputera le **dimanche 15 juillet**, viennent d'être enregistrés.

Parmi les engagés, — au nombre de trente-sept, — nous relevons avec plaisir la présence de chevaux connus sur les grands champs de courses parisiens, tels : Gugusse, à Jean Cerf ; Phébé, à Jean Couturié ; Chevalier Printemps, Vertigineuse et Touch Wood, à C. P. Cozzika ; Lacune, à Georges Eymard ; Betoum, à J. A. Fernandez ; Master of the Rolls à Jules Fribourg ; Bibelot et Pépino, à Simon Guthmann ; Broom, à Henri Hanssens; Royaume, à Adolphe Hoffmann ; Pique Hardy, à Mme E. Jonas ; Qual d'Orsay, à Robert Kahn ; Paleeira, à G. Lamourette ; Camarat, à Xavier Licari ; Badet, à Emile Marchand ; Chrismyr, à André Messon ; Marigny, au baron de Nexon ; Extra-Dry, à Mme L. Oiry-Rœderer ; Sultano, à Bernado Pape ; Runewey, au baron E. de Rothschild ; Mémorlee, à Mlse de San Miguel ; Bilbao IV, Formastérus et Miss Biribi, à André Schwob ; Le Drac, à Jean Stern ; La Vestale, à Maurice Ceriez ; Folle, à Juan Torterolo ; Chiete, Mon Crédit, Pategon et El Ombu, à S.-J. Inzue ; Ibsen, à Stéphano Vagliano ; Padichah, à Léon Volterra ; El Kentara, à I.-E. Kidener.

CORS

Douleur arrêtée en 1 MINUTE

Par d'expériences — employez la seule méthode certaine et sans danger pour faire cesser net la douleur des cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix, et vous en débarrasser pour toujours — les Zino-pads du Dr. Scholl. Minces, adoucissants, ils suppriment la cause même des cors, préviennent les ampoules et s'appliquent sur toutes les parties sensibles ou douloureuses du pied.

La boîte (jaune) 6.50 La ½ boîte (1er soulagement) 3.25
En vente : Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes.
Envoi d'un échantillon gratuit pour coût et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée : 2, Boulevard des Italiens, Paris.

N'allez pas risquer un empoisonnement du sang en coupant vos cors ou en les brûlant avec un liquide corrosif. Usez des Zino-pads, adoucissants et absolument sans danger.

Zino-pads du Dr Scholl
Sitôt appliqués — douleur supprimée

AVEZ VOUS D'AUTRES MAUX DE PIEDS ?
Le Dr. Scholl a créé une spécialité pour soulager et corriger chaque type connu de mal aux pieds. Conseils gratuits. Demandez l'adresse du plus proche dépositaire à : Dr. Scholl, 2, Boulevard des Italiens, Paris.

BOXE

AU B. C. FIVOIS

Jeudi 5 juillet entraînement général de tous les membres du Boxing Club Fivois, au siège salle Vauban, à Hellemmes. Sont principalement convoquées les nouvelles recrues du B.C.F.

Les jeunes gens désirant pratiquer la culture physique peuvent se faire inscrire les mardis, jeudis et vendredis de 18 h. 30 à 20 h. 30.

Le manager au B.C.F. tient à la disposition des organisateurs les hommes ci-après : Dassonville, 70 k. ; Delcourt, 61 k.; Kid Michel, 57 k. détenteur de la Ceinture des Flandres ; Gus De Ruyck, 50 k. ; novices, Vandamme 53 k., Deregnaucourt 53 k.

ENCORE DES DÉFIS !

M. Delobelle, professeur du Boxing-Ring Liévinois, la .e au nom de ses poulains les défis suivants :

Vanof, ex-champion du Pas-de-Calais, à tous les poids plumes, en particulier à Gerdal, de Bruay et à Burny, d'Ostricourt ; warzecha, à tous les poids coqs, en particulier à Mathon et Famechon ; Kozal, à tous les mi-lourds, 2e et 3e séries ; Bilski serait très désireux de rencontrer Young Glasson, de Bully, aux conditions de ce dernier. De plus, M. Delobelle tient à la disposition des organisateurs, une équipe professionnelle de tous poids. Pour conclure, s'adresser rue Camille-Desmoulins, à Liévin.

COURSES AU TREMBLAY

PREMIÈRE COURSE. — 1. Xuanloo (P. Monnier ; 2. Ice (J. Nyberg). — G. 114.00; pl. 44.50 ; 11.00. — Pas couru : Barbara, Hadba Inziht, Blanche de Savoie.

DEUXIÈME COURSE. — 1. Tel Aviv (C. Bouillon) ; 2. Bobéchon (R. Brethés) ; 3. Astor (G. Bridgland). — G. 58.00 ; pl. 18.50 ; 10.50 ; 12.00. — Pas couru : Mélusine, Contrôleur, L'Opulent, Carigay, Nemouna, La Preste, Mirobolant, La Rochelle Maldonne, Sidi Brahim, Boum, Nysiria, Prend le Vent, Rocky Ledge.

TROISIÈME COURSE. — 1. Tribut (C. H. Semblat) ; 2. Asbestos (L. Robson). — G. 16.00 ; pl. 10.50 ; 12.00. — Pas couru : Saramartel, Dieteur, Gatinaise.

QUATRIÈME COURSE. — 1. Sandra (F. Rochetti) ; 2. The Sheik (J. Peverini). — G. 21.50 ; pl. 9.00 ; 8.00. — Pas couru : Stargote.

QUATRIÈME COURSE. — 1. Rhadamante (D. Mac Kenna ; 2. Hel (C. Carratt) ; 3. Charmanstar (A. Dupuit). — G. 70.50 ; pl. 15.50 ; 7.50 ; 11.50. — Pas couru : Wildfire, Lucilla, Biakra, Tracer, Rusé Compère.

SIXIÈME COURSE. — 1. Miss Biribi (F. Rochetti ; 2. L'Opulent (G. Hurreau) ; 3. Renard Argenté (M. Bonaventure). — G. 17.50 ; pl. 6.50 ; 35.50 ; 10.50. — Pas couru : Naaman, Maori, Morrinhoe, Ultra Violet, Jocose, Séducéenne, Poseur, Xudan, Conte de Fées, Certitude II.

LE REVEIL AUTOMOBILE

A propos du droit de priorité

Le juge de paix du 16e arrondissement de Paris a rendu récemment un jugement fort intéressant en matière de priorité, dans les conditions que voici :

L'automobile d'un sieur de R..., venant de Neuilly et allant à la porte de la Muette par le bois de Boulogne, avait heurté le taxi du sieur M..., à l'arrière, au moment où ce taxi achevait de traverser la route suivie par de R... le taxi roulant lui-même dans l'ancienne allée des fortifications en direction de Passy et venant de la porte Dauphine.

Le sieur de R..., rejetait la responsabilité de la collision sur le chauffeur, en prétendant que, venant de droite, il avait le droit de priorité et que, d'autre part, le chauffeur, avant de s'engager dans le croisement, devait s'assurer qu'il avait le temps de traverser sans être un obstacle aux voitures venant de droite.

Le juge de paix a reconnu que l'argumentation du sieur de R... posait des principes absolus, indiscutables, mais que donner raison à de R... au nom de ces principes c'était résoudre la question par la question.

« Ces principes sont absolus, oui, décide le juge, mais voilà ! Qu'est-ce que le droit de priorité ? Dans quels cas existe-t-il et peut-on l'invoquer ?

Est-ce que pour un automobiliste le seul fait de venir de droite lui confère nécessairement la priorité de passage, indépendamment de la distance qui le sépare du croisement ? Si oui, il y a évidence que dans les croisements où un agent ne règle pas la circulation, établissant des barrages de temps à autre dans chaque sens, il serait souvent impossible à une voiture qui aborde un croisement de le traverser pendant longtemps, puisque son conducteur devrait attendre que toutes les voitures qui viennent sur sa droite, qui se succèdent de plus ou moins loin sans interruption, à Paris, surtout, du matin au soir, ayant le droit de priorité, aient fini de passer, ce qui est absurde.

Il est donc logique de faire entrer en ligne de compte dans la détermination du droit de priorité, absolu en principe quand il existe, et dans l'appréciation de l'obligatoire, qui en est le corollaire, pour l'automobiliste qui va s'engager dans un croisement de s'assurer qu'il a le temps de traverser sans encombre ; un élément pratique, matériel, en fonction duquel s'établira le droit de priorité, c'est la distance à laquelle se trouve, du carrefour, la voiture qui vient de droite. »

En appliquant ces données à l'affaire en litige, le juge de paix conclut :

« La route que le taxi avait à traverser, au croisement, a une largeur de dix mètres. Quand il s'est présenté, la voiture de droite se trouvait à quarante mètres, au dire d'un témoin. Admettons qu'il se soit trompé du simple au double. C'est à vingt mètres que se serait trouvée la voiture de droite.

A cette distance le droit de priorité n'existait pas pour elle ; le chauffeur n'en a donc méconnu ni le droit ni le principe. Et il était fondé à continuer sa route, pensant légitimement qu'il pouvait traverser sans encombre et n'ayant pas à supposer que la voiture de droite, au lieu de ralentir, qui plus est, comme elle le devait, arriverait sur lui à une vitesse de 70 kilomètres-heure, franchissant de vingt à quarante mètres dans le même temps que lui, chauffeur qui roulait à 35 kilomètres, mettait à en franchir dix. »

Ainsi le chauffeur a gagné son procès contre l'automobiliste.

Mais ce qui est intéressant surtout, dans cette affaire, c'est la précision mathématique avec laquelle se trouve déterminée en justice la notion du droit de priorité, appliquée jusqu'à ce jour, à tort et à travers, comme un principe dans les nuages.

Vingt taxes ou droits sur l'essence

La première taxe sur le pétrole, exposée à la « Fédération nationale des Clubs Automobiles de France », fit son apparition dans les tarifs douaniers en l'année 1863, puis de paliers en paliers l'ascension des droits continua, et surtout depuis 1918.

Maintenant on peut compter, d'après l'important groupement précité, vingt taxes ou droits, dont la liste précise est ainsi communiquée :

Droits de qual : Droits de statistique ; Taxe de péage ; Taxe pour le développement du commerce extérieur ; Droits de douane ; Taxe intérieure ; Taxe pour le réseau routier.

Surtaxe de péréquation ; Taxe pour l'O.N.C.I. ; Taxe de timbre ; Taxe ad valorem ; Taxe d'importation ; Impôt sur le chiffre d'affaires ; Timbre de dimension ; Permis de Douane ; Deux timbres à quittances différentes ; Agio du receveur ; Taxe de remplacement de l'impôt sur les voitures en enfin, éventuellement surtaxe d'entrepôt, surtaxe d'origine.

La « Fédération des Clubs Automobiles précise, en outre, que sur un bidon de 5 litres d'essence le total des taxes, non compris les droits d'octroi, s'élève à 7 fr. 60, à l'heure actuelle...

Le Grand Prix de l'A. C. F. à Montlhéry

EN HAUT, à gauche : Le Français CHIRON, brillant vainqueur de l'épreuve ; à droite : l'Italien VARZI, second.
EN BAS : L'arrivée de la voiture de Chiron, à l'issue de cette course disputée dimanche.

FEUILLETON DU 5 JUILLET 1934. — N. 74

LES SURPRISES DE PARIS par PIERRE ADAM

Mme Bussot fut de nouveau déçue. Peiragon, aisément, la consola :

— Je vois ce que c'est, dit-il : Gérard aura couru après Gisèle et l'aura rejointe avant l'heure de la rentrée des ateliers. Ils sont ensemble, n'en doutes pas. Je n'ai point informé le jeune homme de la visite que je comptais vous faire et qu'effectivement je vous ai faite, et vous devines pourquoi j'ai gardé le silence : Gisèle pouvait ne pas être ma fille et je n'avais pas à laisser espérer qu'elle l'était à celui qui l'aime actuellement pour elle-même...

— Il l'aime ? tressaillit Mme Bussot.

— De toute son âme.

— Mais il...

— Je sais ce que vous alles me dire : il a une maîtresse, qui s'appelle Dorka. Cela aussi, c'est une histoire qu'il faut que je vous conte, parce qu'elle n'est pas banale et que Gisèle y a joué un rôle indirect. Mais auparavant, laissez-moi vous donner l'assurance que nous verrons aujourd'hui même Gérard, et par conséquent Gisèle : mon jeune détective et futur gendre (du moins je me plais dès maintenant à le considérer ainsi), doit venir me rejoindre ce soir rue Bonaparte, où je lui ai donné rendez-vous et où vous serez vous-même si vous voulez bien dîner avec nous.

Maman Bussot accepta cette invitation sans hésiter une seconde. Peiragon lui dit comment Gérard avait été amené pour trouver les douze cents francs dont avaient besoin Gisèle et sa mère, à se rapprocher de Dorka, comment il s'en était peu à peu éloigné dès qu'il avait trouvé ailleurs à gagner sa vie et quel désir il avait maintenant de rompre tout à fait avec la Hongroise.

— Et dire, soupira Mme Bussot, qu'on va chercher des romans dans les journaux et dans les livres ! Notre existence à tous, autant que nous sommes, n'est-elle pas un roman aussi curieux que vont inventer les écrivains ?

La perspective de revoir bientôt Gisèle et de la presser sur son cœur redonnait de l'allégresse à la noble femme.

— Je ne veux tout de même pas vous encombrer de ma présence jusqu'à ce soir, ajouta-t-elle, je retiens l'adresse que vous venez de me donner et je vous retrouverai...

— M'encombrer ? protesta Peiragon, mais chère madame et amie, je ne me lasserai pas de vous entendre me parler de Gisèle ! Vous alles me dire ce qu'a a été son enfance et son adolescence ; aucun détail ne me laissera indifférent et il vous faudra bien toute une journée pour me communiquer vos souvenirs!

Maman Bussot, enchantée, resta donc auprès du multimillionnaire. Les heures leur parurent courtes, car la brave femme avait beaucoup à dire et Peiragon écoutait avec une insatiable avidité. Vers le soir, ils pénétrèrent dans l'appartement de « M. Gona », rue Bonaparte. Une impatience alors commença de leur courir dans les veines et, tout en causant, comme de très vieux amis, ils tendaient l'oreille aux moindres bruits.

— J'entends monter ! dit soudain le multimillionnaire.

Presque aussitôt, la sonnette du vestibule retentissait... Peiragon était déjà derrière la porte ; il ouvrit.

Mme Bussot l'avait suivi. Gérard, — car c'était lui, — la vit et s'écria :

— Gisèle est ici ?

— Non pas, fit Peiragon, radieux, mais tu vas aller la chercher et nous l'amener. C'est ma fille !

— Votre fille! tressauta Victor.

— Oui, dit Mme Bussot, c'est inattendu incroyable, merveilleux. Et moi qui vous détestais, monsieur ! Car je vous ai détesté, je vous l'avoue. Je reconnais que j'avais tort, pardonnez-moi, je ne voyais qu'une chose...

— Mlle Gisèle n'est pas ici ? clama Gérard.

— Appelle-la toujours Gisèle, fit Peiragon, je te le permets. Et moi, je te tutoie comme lorsque j'allais au club des Zn, grimé en Gonafrippe.

— Mais alors où ? blêmit Victor. Elle n'était pas à l'atelier aujourd'hui ! Elle n'est pas à l'hôtel ! Je la croyais revenue chez vous, Mme Bussot et je suis allé rue Ducouédic, où je n'ai trouvé personne... Ce qui me confirmait dans la pensée que vous étiez avec elle en ville. Et vous êtes là, et Gisèle n'y est pas. Alors ? Alors ?

Gérard, Peiragon et Mme Bussot s'entre-regardaient avec une stupeur grandissante. Cette éclipse inattendue de Gisèle, incompréhensible en soi, les laissait hagards...

XXVIII

PAUVRE GISÈLE

On devine que si la jeune fille avait brusquement disparu, ce n'était pas de son plein gré.

Après le départ de Victor pour Cannes, Gisèle s'était promis de supporter cette séparation avec patience et courage. « Dans quatre jours, cinq au plus, l'aimé sera de retour, se disait-elle, je recevrai de ses nouvelles entre temps, et je lui écrirai... »

La pauvre petite ignorait quel drame se préparait dans l'ombre, et après une nuit de sommeil relatif, elle s'était, comme d'habitude, levée et rendue rue du Quatre-Septembre, à l'atelier.

A la même heure un personnage de notre connaissance se levait aussi et gambadait de joie dans sa chambre.

Ce personnage, c'était Toudougoudou.

Le nègre avait hâte de revoir Dorka et de lui faire un rapport détaillé sur ce qu'il avait appris la veille. Après s'être habillé il descendit, déjeuna rapidement dans un bar et consulta du regard la pendule accrochée au-dessus du comptoir.

A dix heures précises, la sonnerie du téléphone retentit et le cafetier se saisit de l'appareil.

— C'est pour moi ? fit Toudougoudou.

— Justement... Une princesse vous appelle !

Le nègre était un habitué du lieu et fréquemment on le demandait ainsi au téléphone. Le patron du bar plaisantait Toudougoudou en clignant de l'œil et disait parfois aux clients, à mi-voix, en leur désignant le noir :

— Vous voyez ce mal blanchi ? Eh ! bien, toutes les femmes sont pour lui, il n'a qu'à se baisser pour en prendre, elles lui donnent rendez-vous par fil, ou ne le croirait pas, mais c'est comme ça !

Toudougoudou avait couru à la cabine téléphonique. A peine eut-il le récepteur à l'oreille que la voix de Dorka lui parvint :

— Du nouveau ?

— Je sais tout, assura le nègre.

— Alors, même endroit que la dernière fois.

— J'accours.

Il accourut en effet et parut bientôt au café où la veille, Dorka l'avait chargé de la mission que l'on sait. Il aborda la Hongroise en bombant le torse, s'assit près d'elle et, sans même attendre que le garçon fût venu s'informer de ce qu'il voulait prendre il dit :

— Vous m'aviez donné huit jours, un seul m'a suffi. M. Gérard a une chambre dans un hôtel modeste, boulevard Saint-Germain, près de Cluny. A midi, hier, il était rue du Quatre-Septembre, près de la station du métro. Une jeune ouvrière l'y a rejoint ils ont déjeuné ensemble. Puis elle est revenue travailler et il est allé avenue d'Iéna au numéro que j'ai noté sur mon calepin... Le voici.

Dorka fronça les sourcils ; elle vit le numéro et eut un rapide battement de paupières. Car cette adresse, c'était celle de Peiragon.

— Il y est resté un grand moment, poursuivit le nègre. Je m'étais dissimulé convenablement, de telle sorte qu'il ne m'a pas vu le suivre encore. Il est revenu rue du Quatre-Septembre et l'ouvrière l'a rejoint pour la deuxième fois. Ils sont revenus à pied boulevard Saint-Germain et sont entrés ensemble à l'hôtel pour ressortir peu après et dîner toujours ensemble dans un restaurant. L'ouvrière est rentrée seule à l'hôtel. J'y ai pris mes renseignements : elle a sa chambre là ; et son amant, M. Gérard, est pour quelques jours en voyage.

En articulant ces mots : « et son amant », Toudougoudou observait Dorka. La Hongroise eut un second battement de paupières...

— J'étais si content de mes découvertes successives, poursuivit Toudougoudou, que je me suis permis d'aller à Montmartre dans l'espoir de vous y voir...

— Ah ! fit l'aventurière.

— Vous ne m'en blâmes point ? demanda Toudougoudou.

— C'était inutile, puisque je n'y étais pas, répondit la Hongroise.

— Je m'en suis bien aperçu... Il y avait quelqu'un qui m'a ouvert la porte. Quelqu'un que vous connaissez et que j'avais vu pour la dernière fois dans un hôtel voisin de la gare du Nord...

— Ah ! il y était ? fit Dorka.

— Vous dire qu'il m'a bien reçu serait exagérer, sourit le nègre. Il m'aurait volontiers sauté dessus, mais ce n'est pas encore lui qui me fera trembler sur ma base. Qu'il attende pour cela que mes poings soient rouillés !

Les yeux de Toudougoudou flambaient. L'aventurière en un éclair comprit ce